

Image not found or type unknown



Question sur un héritage

Par **joy Harkin**, le **26/08/2017** à **19:32**

Bonjour, j'ai un ami qui habitait au Pays de Galles, il a déménager en France il y'a 4 ans, il se demandait, en cas de décès qui hérite de sa maison en France, est-ce que c'est son ex femme (dont il n'est pas séparé légalement), ou est-ce que l'héritage ira directement aux enfants sans passer par l'ex-femme ?

Merci de me répondre.

Par **Visiteur**, le **26/08/2017** à **19:42**

Bonjour,
Respectueusement, il vous faut trouver un spécialiste du droit gallois. En France, cela dépendrait du régime matrimonial et des éventuels aménagements fait ensuite.